



**La Municipalité de Mériel – 5 126 habitants  
recherche**

**Un agent de police municipale  
Titulaire à temps complet  
Poste « Agent de Police municipale »**

**Recrutement pour le 1<sup>er</sup> juillet 2021**

Sous la responsabilité du responsable de la police municipale, vous exercerez les missions de prévention et de répression nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques tout en assurant une relation de proximité avec la population.

**Description du Poste :**

Au sein d'un service en pleine évolution, sous l'impulsion d'une équipe municipale nouvellement élue, la Police Municipale de Mériel a pour ambition de se développer au travers de nouveaux équipements et de projets de mutualisation. Une Police Municipale pluricommunale est actuellement en cours de création avec la commune de Butry-sur-Oise. Dans ce cadre, le service recrute un agent afin d'augmenter ses effectifs.

Vos missions seront :

Veiller au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique :

- Prévenir la délinquance
- Faire appliquer les arrêtés de police du maire
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
- Prendre en charge les mises en fourrière de véhicules et en assurer le suivi
- Effectuer les missions d'ilotage
- Lutter contre les incivilités
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et des cérémonies.

Relever des infractions :

- Intervenir en flagrant délit et présenter le ou les auteurs devant un officier de police judiciaire territorialement compétent.
- Constater par procès-verbal les infractions en urbanisme en lien avec le service urbanisme.

Rédiger et transmettre des écrits professionnels :

- Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises.
- Enregistrer, suivre et transmettre les rapports et procès-verbaux.
- Travail de proximité avec les citoyens, les commerçants, les bailleurs, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires de l'environnement professionnel.
- Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires.
- Travail en équipe.

Conditions d'emploi :

- Planning sur quatre jours et demi de travail : du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00 incluant une demie journée de RTT par semaine,
- 25 jours de Congés annuels + 17 jours de RTT
- Travail le week-end sur événements en heures supplémentaires
- PSA Glock 17 (en cours d'acquisition 2021), BTP, GAIL 300ml, PVE – stockage en coffre électronique avec puce RFID
- Pistolets à impulsion électrique (projet 2022)
- Nouveaux locaux pour la Police Municipale (travaux en cours – livraison septembre 2021)
- 1 véhicule sérigraphié + 1 véhicule pour 2022
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire (IAT au taux 8) + CNAS + Participation employeur à la protection sociale
- Projets de mutualisation des moyens en cours d'étude

**Description du Candidat :**

Votre Profil

Première expérience souhaitée.

Vous êtes rigoureux, discret, vous faites preuve de discernement, calme, sérénité et fermeté.

Vous connaissez les techniques de gestion des conflits et de médiation, savez rédiger des rapports et appréciez le travail en équipe.

Vous êtes soucieux du service rendu à la population et de l'image de la Police Municipale au sein d'une municipalité.

Champs de compétences

- Permis B exigé.
- Connaissances du cadre juridique de la police municipale et des pouvoirs de police du Maire.
- Connaissances en droit pénal, droit civil, droit administratif, droit de l'urbanisme, code de la route, réglementation hygiène et sécurité
- Connaissance des logiciels Word, Excel et Outlook exigée – Connaissance du logiciel « Logipol » serait apprécié
- Compétences rédactionnelles
- Titulaire d'une FPA et d'une expérience professionnelle muni d'une arme de catégorie B serait apprécié

**Adressez votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae avant le 24 mai 2021 auprès de**

Monsieur le Maire – Direction Générale des Services - 62 Grande Rue - 95630 MERIEL ou par mail à l'adresse : [accueil@ville-de-meriel.fr](mailto:accueil@ville-de-meriel.fr)